



7ème Conférence sur le Changement Climatique et
le Développement en Afrique

Advancing the implementation of Nationally Determined Contributions in Africa

ESSOLA ETOA Louis Roger
Président CPR / CEFDHAC
10-12 octobre 2018, Nairobi, Kenya
Mail: alossierl@yahoo.fr



Plan de la conversation

- Introduction
- Des Négociations avec des CPDN, à l'Action avec les CDN
- Quels contenus pour l'action climatique?
- La clé pour l'échéance 2020
- Liens et Partage d'Outils
- Conclusion



Introduction

- **L'objectif ultime de la CCNUCC (art. 2 de la CCNUCC)** qui est de stabiliser les concentrations de GES à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique **a été repris dans l'Accord de Paris**
- Les parties ont convenu de limiter la hausse de la température planétaire à 2°C, avec emphase de **poursuivre les efforts visant à limiter l'augmentation de température à 1,5 degré Celsius. Art. 2,**
- En effet *Chaque Partie s'est engagée à contribuer à cet effort planétaire selon le principe de la « responsabilité commune mais différenciée »*



DES CPDN aux CDN

- Assistés par une **expertise extérieure**, et en prévision de la COP21, de nombreux pays africains ont mis en avant des contributions prévues déterminées au niveau national.
- Elles sont supposées englober des actions mesurables pour atteindre les objectifs d'atténuation à l'effet de permettre une baisse globale des émissions de 40 à 70% d'ici 2050
- À travers elles, Paris marque clairement la volonté d'orienter les pays vers des modèles de développement bas carbone
- **Chaque Contribution** à la réduction des GES est annoncée comme **fixée sur la base du volontariat**



Quels contenus pour l'Action Climatique

Ces engagements sont constituées des objectifs, des mesures, des plans d'actions et politiques climatiques, servant de base aux processus de planification et visant le développement ainsi que la consolidation des politiques puis des stratégies climatiques actuelles et futures

- Domaines : AFAT – Energie/Eau – Transport – Infrastructures – Gestion des déchets
- Principales Échéances 2020 – 2030 – Après 2030 perspectives à long terme



La clé pour l'échéance 2020 –2030

Révision/Réexamen Participatif avec effet de maintenir le niveau d'engagement sinon son renforcement en établissant sa cohérence avec les différentes politiques publiques par rapport à l'objectif climat

Prise en compte de tous les secteurs socio-économiques et centres d'intérêt avec souci de refléter les stratégies de développement du pays et les possibilités d'en infléchir l'intensité carbone ainsi que de renforcer la résilience du pays aux impacts du changement climatique

Déclinaison de engagements/Efforts par secteurs/Echelles de planification/Parties prenantes/Groupes d'acteurs



2020 – 2030 (bis)

Le document de référence ainsi révisé doit être assorti **d'actions d'atténuation et d'adaptation** menées dans les différents secteurs, en tenant compte des différentes circonstances nationales, en termes de besoins, réalités , capacités, niveaux de développement, priorités sectorielles et endogènes en veillant à accroître les ressources et les moyens de mise en oeuvre, quand bien même celle ci est **conditionnée au soutien de la communauté internationale** en termes de financement, d'actions de renforcements de capacités et de transfert de technologies



Liens et Partage d'outils

- La révision pour une mise en oeuvre accélérée des CDN, doit les mettre en lien en d'un partage d'outils avec:
- La gouvernance forestière
- Les ODD
- L'Agenda 2063 de l'UA
- Les Questions Technologiques



CDNs et Gouvernance forestière: vers un partage d'outils

- La gestion durable des forêts permettra d'augmenter le puits de carbone. Cette croissance bas-carbone apportera d'importants cobénéfices (développement économique et social, création d'emplois, amélioration de l'environnement et de la santé
- Une gouvernance forestière solide est indispensable au succès des politiques et des actions climatiques dans les pays forestiers africains.
- Dans ces pays, la déforestation et la dégradation des forêts figurent parmi les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES), avec des chiffres qui excèdent parfois 60 %.
- Les engagements pris par de nombreux États africains dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) se doivent de bien intégrer la gouvernance forestière pour atteindre les objectifs de lutte contre le changement climatique.



CDNs et Gouvernance forestière: processus holistiques

- Les engagements pris par les pays africains dans le cadre des Accords de Partenariat Volontaire (APV) sur l'application de la législation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) devraient occuper une place plus importante dans leurs CDNs.
- Le FLEGT et ses mécanismes ne sont pour l'heure pas intégrés comme il se doit dans les actions en faveur des forêts mises en avant par les pays africains APV dans leurs CDNs.
- Pourtant, c'est l'une occasion idoine de rendre les processus nationaux des CDNs et les politiques climatiques réellement inclusifs et holistiques.



CDN et GDF (suite)

Les effets pourraient être maximisés en transposant les principes de gouvernance forestière dans les processus régissant l'élaboration souhaitée participative des CDN, tels qu'ils:

- prônent une approche multi-acteurs,
- se concentrent sur la transparence et la redevabilité,
- Militent pour le renforcement des capacités techniques de toutes les parties prenantes concernées
- Mettent l'accent sur les réformes portant sur le corpus juridique réglementaire et sur son application.
- S'adossent sur la mobilisation des financements



Exploiter le lien avec l'agenda 2063 de l'UA

- Appropriation par tous les pays et parties prenantes pour une Afrique telle qu'on aimerait l'avoir
- Mobiliser les ressources internes à travers la maîtrise de l'assiette fiscale et celles issues de l'exploitation des ressources naturelles
- Élaborer des politiques industrielles cohérentes, relatives aux chaînes de valeurs communautaires, nationales sous régionales telles que renforcées et transportées par un leadership transformationnel volontariste, visant à insérer nos pays dans l'économie mondiale



Exploiter le lien CDN/ODD

- Aligner l'objectif de développement carbone aux impératifs de développement durable tels que définis par les ODD
- Aligner les Cibles Climat et les Cibles des ODD
- Promouvoir la croissance inclusive en prenant en compte les trois piliers du développement durable



Mettre à contribution les niches pour les questions technologiques

- **CTCN: Bras opérationnel du mécanisme technique de la CCNUCC à mettre à contribution pour une synergie d'action**
- **Saisir l'opportunité d'apporter l'assistance technique, de fournir et de partager les informations et connaissances, de stimuler la collaboration et le réseautage**
- **Valoriser les technologies et les connaissances endogènes et/outraditionnelles, ainsi que les mécanismes d'incubation et de replicage des bonnes pratiques des technologies climatiques par les OSC**
- **Développer le réseautage OSC œ Secteur Privé**



Conclusion

Pour accélérer la mise en oeuvre des CDN

- **Les intégrer dans les politiques de développement nationales et communautaires en mettant en avant les leviers à exploiter et les limites à surmonter afin d'avoir un impact corrosif sur le climat et l'humain**
- **Les aligner avec les autres textes onusiens et valoriser la contribution de la gouvernance forestière**
- **Se référer à Paris 2015, avec bonne conscience de Paris 2005 et d'Accra 2008.**

